



## UN PARTENARIAT GAGNANT-GAGNANT ENTRE UNE COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION ET UNE COOPÉRATIVE CITOYENNE (Haute-Garonne) INSTALLATIONS PHOTOVOLTAÏQUES SUR DES TOITURES PUBLIQUES



**Région Occitanie**  
**Territoire du SICOVAL,**  
**Communauté d'agglomération**  
**du Sud-Est Toulousain (31)**

**Bénéficiaire des aides**  
ICEA (SCIC)

**Partenaires**  
**Collectivités qui mettent à disposition**  
**des toits :** Labège, Escalquens,  
Ayguesvives, Aureville, Donneville,  
Nouailles et le SICOVAL

**Communes qui participent au capital :**  
(parts sociales) Labège, Montbrun,  
Ayguesvives, Donneville

**Autres partenaires :**  
SOLEVAL (Agence locale de l'énergie du  
SICOVAL), Energie partagée, Enercoop,  
GPPEP, ECLR

### **Bilan en chiffres (à terme)**

- > 901 m<sup>2</sup> de toitures couvertes
- > 12 toits équipés
- > Une production de 200 000 kwh/an
- > 12 tonnes/an de CO<sub>2</sub> évitées
- > Investissement de 320 000 €
- > Aide de la Région 1 € pour 1€ jusqu'à 100 000€

**Date de mise en service**  
2018 - 2019

### Pourquoi agir ?

Le projet d'installations photovoltaïques du territoire du SICOVAL est porté par les citoyens d'ICEA (Initiative Citoyenne pour une Énergie Alternative). Il part du principe que les modèles de consommation d'énergie et de production centralisée, tels qu'ils sont mis en pratique actuellement, ne sont pas satisfaisants et que les modèles énergétiques ne prennent pas assez en compte les citoyens et leurs capacités d'implication dans de nouveaux modèles économiques.

Fort de ce constat, les collectivités et les citoyens s'engagent ensemble dans un projet environnemental, pour le bien-être général et la transition énergétique.

ICEA a été créée en juin 2016 à la suite d'ateliers de réflexion initiés par le territoire du SICOVAL avec le soutien de SOLEVAL (Agence locale de l'énergie du territoire). A l'issue des 4 ateliers, l'appel à projets de l'ADEME et la Région a accéléré la création de l'association. La structure est soutenue par des citoyens intéressés, des élus et des associations locales. Aujourd'hui, ICEA est devenue une Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC).

La vocation principale de ce projet est de regrouper tous les citoyens et collectivités qui souhaitent s'engager dans la transition énergétique autour d'un projet non spéculatif et faisant un large appel au financement coopératif et citoyen.

### Présentation et résultats :

Fin 2018, **7 toitures sont déjà en service** et la vente de l'énergie produite permet d'assurer l'équilibre financier du projet et de mener des actions pédagogiques pour la maîtrise de la consommation d'énergie. **D'ici fin 2019, 12 toitures seront équipées.**

Les citoyens et les collectivités financent le projet en parts sociales et dirigent la coopérative citoyenne ICEA. **Les communes et le SICOVAL mettent les toits à disposition gratuitement** ou presque (1 € par m<sup>2</sup> de toiture). ICEA et une entreprise choisie localement se chargent de l'installation des panneaux.

Une partie des bénéfices (57,5 %) mise en réserve impartageable sera réinvestie, le reste peut servir à rémunérer les parts sociales de façon raisonnable, le but n'étant pas de gagner de l'argent, la décision appartient à l'assemblée générale.

### Facteur de reproductibilité :

La collectivité peut contribuer au développement d'un projet citoyen par l'identification du potentiel photovoltaïque des toitures du territoire. Pour cela, l'Agence locale de l'énergie SOLEVAL a aidé à la **mise en place d'un cadastre solaire pour identifier les toitures à équiper** sur le territoire du SICOVAL. La rapidité de la mise en œuvre des premières toitures et l'ampleur du projet avec déjà 7 toitures raccordées, montre que le soutien des collectivités à ces projets accélère leur réalisation.

Pour les communes, il y a peu de bénéfices financiers, puisque la plupart des toits sont mis à disposition gratuitement. Cependant, c'est un engagement pour l'environnement et une contribution à l'initiative citoyenne qui participe à l'émulation récente autour des projets d'énergie coopératifs et citoyens.

### ASPECTS JURIDIQUE ET FINANCIER

- > SCIC SAS (Société Coopérative et d'Intérêt Collectif) : ICEA
- > Gouvernance coopérative : 1 personne = 1 voix
- > 165 sociétaires

#### Au 1er décembre 2018 sur les 7 premiers toits :

- > 169 citoyens mobilisés
- > Investissement : 146 000 €
- > Investissement citoyen : 51 000 €
- > Emprunt : 90 000 €
- > 51 000 € d'aides à l'investissement (prime citoyenne de la Région)
- > 5 000 € d'aides aux études

### FOCUS

36 communes, un territoire, un projet. Le territoire de 250 km<sup>2</sup> de superficie de l'Agglomération accueille 36 communes aux profils variés. ICEA a pour objectif d'être acteur de la transition énergétique via des projets responsables et coopératifs réunissant citoyens, collectivités et autres acteurs locaux, pour l'exploitation des ressources en énergies renouvelables du territoire et la maîtrise de la consommation d'énergie. ICEA est une initiative de citoyens du territoire du Sicoval, souhaitant «promouvoir le développement des énergies renouvelables».



**Gérard BOLET**  
Maire de Montbrun-Lauragais  
Vice-président du SICOVAL

« La transition énergétique sera citoyenne ou ne sera pas ! »

Notre objectif, conformément à la politique mise en œuvre par la Région Occitanie, est de multiplier par 3 les installations d'énergie renouvelable sur le territoire d'ici 2025. Cela est rendu possible grâce aux énergies citoyennes, qui favorisent la création de mouvement citoyen et impulsent une dynamique sur le territoire et les communes concernées.

Même s'il n'est pas toujours facile de motiver les citoyens au départ, le retour pour la commune est très positif car il permet de disposer de la maîtrise des projets d'énergie et d'être partie prenante de ces derniers. Avec l'appui de SOLEVAL nous avons pu développer un nouvel outil : un cadastre solaire, c'est à dire une carte des toits du SICOVAL avec leurs potentiels photovoltaïques.



**Jean-Paul GARDETTE**  
Président d'ICEA

« Faire une action pour la transition énergétique en montrant que les citoyens peuvent agir localement dans une action collective ... »

Les citoyens gèrent et financent par leur épargne un projet local de production d'énergie renouvelable. Le principe est la collecte de fonds auprès des citoyens, constituant le capital de la coopérative, qui est investi sur les toits mis à disposition par les collectivités. L'électricité est vendue. Le bénéfice est réinvesti et sert aux actions de sensibilisation et à une rémunération raisonnable des parts sociales.



### POUR EN SAVOIR PLUS

#### Site internet de l'ADEME

[www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)

#### Le site de l'ADEME en région

[www.occitanie.ademe.fr](http://www.occitanie.ademe.fr)

#### Le site de ICEA

[www.icea-enr.fr](http://www.icea-enr.fr)

### CONTACT

#### ADEME Occitanie

Tél. : 05 62 24 01 20

Email : [emmanuel.david@ademe.fr](mailto:emmanuel.david@ademe.fr)

